

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLOULEC'H DU VENDREDI 18 AVRIL 2014 A 20 H

PREPARATION DU BUDGET PRIMITIF 2014

Les conseillers ont examiné le projet de budget primitif 2014 préparé en commission « finances ». Il sera soumis au vote de l'assemblée communale le 25 avril prochain.

TAUX D'IMPOSITION 2014

Compte tenu des baisses des dotations de l'Etat, actuelles et à venir, le Conseil municipal a décidé d'augmenter les taux d'imposition de 1 %, soit :

		Moyennes départementales (2013)
• Taxe d'habitation	14,76 %	30,58 %
• Taxe foncière (bâti)	20,11 %	21,96 %
• Taxe foncière (non bâti)	71,71 %	75,39 %

2 abstentions : Jean ROUXEL et Michel DEVALLAN qui a motivé son vote comme suit : « compte tenu de l'excellente situation financière de la commune, j'aurais souhaité maintenir les taux existants ».
1 vote contre : Martine LETELLIER

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Compte tenu de la proposition d'avancement de grade d'un agent du service technique, le Conseil décide de créer un emploi d'adjoint technique principal 2^{ème} classe, à temps complet, à compter du 1^{er} juillet 2014.

RECRUTEMENT D'AGENTS NON TITULAIRES

Considérant que les besoins du service peuvent justifier l'urgence de recrutements d'agents contractuels, le Conseil municipal autorise le Maire ou son adjoint délégué à recruter des agents non titulaires pour remplacer des agents indisponibles ou pour faire face à des besoins saisonniers ou encore à un accroissement temporaire d'activité.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Le Maire informe les conseillers que la commission communale des impôts directs comprend, outre le Maire, six commissaires titulaires et six commissaires suppléants dont un commissaire titulaire et un commissaire suppléant domiciliés en dehors de la commune. Ces commissaires seront désignés par la Direction des Finances Publiques à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil municipal.

Sont proposés :

Titulaires : MM. Claude VAUDRY, Yannick GAUTIER, Mireille GUENEC, Sylvain CAMUS, Thierry LE CALVEZ, Jean ROUXEL, Sylvie LE LOEUFF, Véronique BOETE, Olivier NAULET, Brigitte LECUYER.

Titulaires domiciliés hors commune : Mme Hélène CLAIRIN (LANNION), M. Bernard ROLLAND (PLOUARET).

Suppléants : Matthieu DUPUIS, Ghislaine BREVET BUISSON, Valérie LE DROUMAGUET, Olivier LAVOLLOT, Isabelle LORRAIN, Sonia STEPHAN, Martine LETELLIER, Jean EVEN, Georges ALEXANDRE, Anne GRALL.

Suppléants domiciliés hors commune : M. Jean JACOB (LANNION), M. Michel LE MERRER (PLOUMILLIAU).

TRAVAUX DE CONSOLIDATION D'UN TALUS ROUTIER A PONT ROUX

Suite aux tempêtes et aux grandes marées survenues ces derniers mois, des niches d'érosion se sont créées au niveau du talus routier sur la voie communale reliant Ploulec'h à Ploumilliau, sur le site de Pont Roux. Il est nécessaire de conforter cet ouvrage de protection en reprenant l'enrochement existant,

y compris par l'apport à pied d'œuvre de blocs complémentaires. Ces travaux sont estimés à 8 200 € HT et une subvention de l'Etat de 30 % est sollicitée.

PARCELLE B1633 A KERVRANGUEN

Le Maire rappelle que cette parcelle a été acquise en 2008 dans le but de réaliser une extension du lotissement de Kervranguen. Un congé rural a été signifié à l'agriculteur qui accepte, d'une part, le montant des indemnités d'éviction s'élevant à 4 472,99 €, et, d'autre part, la signature d'une convention d'occupation précaire qui lui permettra de continuer à exploiter la parcelle jusqu'à la réalisation d'un projet communal.

INDEMNITE POUR LE GARDIENNAGE DE L'EGLISE

Une indemnité de 119,55 € sera versée à la Paroisse de Lannion.

QUESTIONS DIVERSES

1. **Journée de l'Environnement** : elle est fixée au samedi 24 mai. Deux chantiers : ramassage des déchets sur les plages et entretien des sentiers de randonnée. RDV à 8 H 30 à la salle polyvalente. Un repas froid sera offert le midi aux bénévoles. (Inscription en Mairie)
2. **Elections européennes** : les conseillers se sont répartis les permanences pour tenir les bureaux de vote lors de l'élection du 25 mai prochain.
3. **Cérémonie du 8 mai** : Rassemblement à 11 H 45 à la Mairie suivi d'un dépôt de gerbe au monument aux Morts et du pot de l'amitié.
4. **Fermeture de classe** : Sylvie LE LOEUFF informe les conseillers que la fermeture d'une classe à la prochaine rentrée est confirmée.